

2026-AO-03_RC annexe 1 : informations concernant les personnels des entreprises de nettoyage sortantes (obligation de reprise du personnel)

A remplir par la DR pour chaque entreprise sortante et à joindre au RC.

Ajouter des lignes si nécessaire

salarié	qualification (1)	niveau (1)	nature du contrat de travail	nombre d'heures effectuées par mois	montant rémunération mensuelle brute	rémunération annuelle brute (y compris primes)	nombre d'années d'ancienneté dans l'entreprise	expérience	avantages divers à rajouter
1	ASC	A	CDI	54,17	680,97 €	8 358,67 €	1	0%	PFA conv. Collective
2	ASC	A	CDI	78	980,46 €	11 936,52 €	1	0%	PFA conv. Collective
3	CE	1	CDI	54,17	793,65 €	9 811,80 €	1	0%	PFA conv. Collective
4	ASC	A	CDI	54,17	712,09 €	9 019,44 €	1,5	3%	PFA conv. Collective
5									
6	Polyvalents	non transférables							
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
Total salariés		5							